

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU SAMEDI 11 JUILLET 2020

Le 11 juillet 2020 à 14 heures, le conseil du 17^{ème} arrondissement s'est réuni en salle Jacques Chirac de la mairie du 17^{ème} arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil du 17^{ème} arrondissement a été exceptionnellement convoqué par Mme HIDALGO, la Maire de Paris, par lettre du 6 juillet 2020, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT.

Publication de la convocation et de l'ordre du jour a été faite aux mêmes dates sur le panneau de la mairie du 17^{ème} Arrondissement prévu à cet effet.

La majorité des 36 membres du conseil d'arrondissement en exercice était présente à l'ouverture de la séance :
Mme ASSOULINE, M. BERTHAULT, Mme BESSIS, M. BOHBOT, Mme BOUGERET, M. BOULARD, M. CHARPENTIER, M. DASSIE, Mme DE LA MORANDIÈRE, M. DE LIVONNIÈRE, Mme DUMAS, M. DUMESNIL, Mme FERNANDES, M. GUERRE, M. HATTE, Mme HAZARABEDIAN, Mme JACQUEMONT, Mme KOBON-MONNET, Mme KUSTER, M. LEDRAN, M. LOGEREAU, Mme LUBIN-NOËL, M. MALLO, Mme MAMAN, M. MICHEL, M. PECHENARD, Mme PEREZ, M. PERIFAN, Mme ROUAH-ZANGRILLI, Mme SERFATI, Mme TAÏEB, M. TERRIOUX, Mme TOURY, M. ZIADY.

Excusé ayant donné pouvoir :

M. BOUET donne pouvoir à Mme BOUGERET

Excusée :

Mme BUZYN

La séance est ouverte à 14h03 sous la présidence de M. TERRIOUX doyen d'âge qui fait une déclaration préliminaire.

M. TERRIOUX : Mesdames, Messieurs les parlementaires, chère Catherine, chère Brigitte, cher Stanislas. Mesdames, Messieurs les élus, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Directeur de Cabinet, Mesdames et Messieurs habitants du 17^{ème} arrondissement. Je salue également le public qui nous regarde à distance.

Dans quelques minutes seront élus le Maire et ses adjoints, après une campagne électorale inédite marquée par la pandémie.

Cet arrondissement, de plus de 170 000 habitants, presque deux fois Nancy, en pleine transformation urbanistique, vous le connaissez mieux que moi. Je suis aujourd'hui le doyen des élus de cet arrondissement où j'habite depuis quatre ans. Je reconnais, comme tout un chacun ici, son dynamisme, mais aussi ses fléaux : l'insécurité, la malpropreté et un cadre de vie dégradé. L'énergie et l'audace de toutes et tous seront donc bien nécessaires pendant cette mandature de six ans. J'en suis convaincu, ensemble, nous aurons du grain à moudre, pour reprendre l'expression d'Alain Bergeron, un homme de consensus et un redoutable élu de mon enfance.

Je suis né au Havre. Mon arrière grand-père, Camille Salacrou, inventeur de la Marie Rose, que certains utilisent encore dans les écoles, fut adjoint au maire pendant 40 ans. Soyez-en certains, je ne suivrai pas son exemple.

Mais, je connais un autre Normand à qui je souhaite de tout cœur une telle longévité politique. Il est né à Rouen, il est dans cette salle. Geoffroy BOULARD, premier de cordée de cette liste d'Union de la droite, du centre et de la société civile. Tu as fait 55,93 % des suffrages exprimés le 28 juin dernier. Les Normands sont généralement entreprenants, pragmatiques et rassembleurs. Jules Michelet, l'auteur de *L'Histoire de France*, affirmait ainsi qu'en Normandie « le père de famille, au retour des champs, aime distribuer à ses petits enfants quelques articles du Code civil ».

Avec ces deux Normands venus à Paris pour travailler avec leur famille et les élus du 17^{ème} arrondissement, les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité seront, j'en suis convaincu, toujours défendues dans un moment où notre pays cherche à se reconstruire. Nous avons été élus aussi pour ça. Je vous remercie de votre attention.

Le mot d'accueil étant fait, Monsieur le Directeur général des services, je vous demande de procéder à l'appel des conseillers.

M. BOURRIAUD, Directeur général, procède ensuite à l'appel nominatif par ordre alphabétique des membres du conseil d'arrondissement.

M. TERRIOUX constate que le quorum est atteint et que le conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Ordre du jour :

- I. Désignation des secrétaires de séance (172020007)
- II. Élection du Maire d'arrondissement (172020008)
- III. Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement (172020009)
- IV. Élection des adjoints au Maire d'arrondissement (172020010)

DELIBERATION N° 17-20-34

OBJET : Désignation des secrétaires de séance (172020007)

Le conseil d'arrondissement du 17^{ème} arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Livre V, Titre 1er, Chapitres 1er et 2, notamment son article L. 2121-15 ;

Sur la proposition de M. TERRIOUX, Président de séance ;

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE : M. MICHEL et M. HATTE, Conseillers du 17^{ème} arrondissement, sont désignés secrétaires de séance à l'unanimité des membres présents. M. BOURRIAUD, Directeur général, est désigné secrétaire auxiliaire à l'unanimité des membres présents.

Nombre de votants : 35 dont 1 pouvoir écrit

Suffrages exprimés pour : 35
Suffrages exprimés contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 17-20-35

OBJET : Élection du Maire d'arrondissement (172020008)

M. TERRIOUX : Je vais donc procéder à l'annonce des résultats. Le nombre d'inscrits est de 36, le nombre de votants est de 35, le nombre de bulletins blancs ou nuls est de 6. La majorité absolue est obtenue avec 19 voix. Geoffroy BOULARD a obtenu 29 suffrages, et donc la majorité absolue. Je proclame Geoffroy BOULARD Maire du 17^{ème} arrondissement.

Le conseil d'arrondissement du 17^{ème} arrondissement ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-8, L.2122-9, L.2511-25,

Vu la candidature de M. BOULARD,

Sur la proposition de M. TERRIOUX, Président de séance, à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire du 17^{ème} arrondissement,

DÉLIBÈRE

Article unique : M. BOULARD ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire du 17^{ème} arrondissement

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 6
Nombre de suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 19
M. BOULARD a obtenu la majorité absolue avec 29 suffrages

M. BOULARD : Madame la députée de Paris, ma chère Brigitte. Madame la sénatrice, chère Catherine. Mesdames, messieurs les élus. Monsieur le Directeur général des services, cher Pierre. Mesdames et messieurs, chers amis.

Tout d'abord, je voudrais dire merci à Michel TERRIOUX d'avoir présidé notre séance en qualité de jeune doyen de notre assemblée. Merci, Michel. On peut l'applaudir. J'ai conscience que mon élection aujourd'hui est singulière, de par la période inédite que nous vivons. Je veux d'ailleurs avoir une pensée chaleureuse pour toutes les familles endeuillées et touchées par le Covid 19, ainsi que pour les soignants en première ligne pour nous protéger depuis le début de l'épidémie.

Cette longue campagne électorale est également marquée par l'abstention, dont on ne peut se satisfaire et qui doit nous obliger à être toujours plus clairs, toujours plus respectueux de nos concitoyens, Je salue d'ailleurs celles et ceux qui ont participé à ce scrutin en s'engageant dignement pour défendre leurs convictions. Qu'il me soit permis de saluer Karen TAIEB et Agnès BUZYN. Cette campagne a été respectueuse, à la hauteur des enjeux de notre arrondissement. Au terme de cette campagne, je voudrais remercier les électeurs du 17^{ème} arrondissement qui ont exercé leur devoir civique et qui ont exprimé un vote net, incontestable et incontesté. Nous nous engageons à conduire l'action de notre majorité dans le respect des orientations et des projets sur lesquels nous avons été élus. Je me dois maintenant, accompagné d'une équipe bien renouvelée, de me mettre en œuvre dans le cadre contraint du statut de Paris qui devra évoluer.

En cet instant, je souhaite vous témoigner ma profonde et sincère reconnaissance. Ma gratitude d'abord envers vous, mes chers collègues, qui venez de m'accorder votre confiance. Ma gratitude également envers celles et ceux qui m'ont accompagné, soutenu durant toutes ces années de militantisme. Quelle aventure, mes chers amis ! Merci de tout cœur, également, à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné au quotidien ces trois dernières années : les élus de l'équipe municipale qui ont travaillé de 2014 à 2020, et en particulier les élus qui ont exercé leur responsabilité de manière désintéressée, dans la loyauté et jusqu'au bout. Vous pouvez les applaudir.

Mes remerciements vont aussi à la formidable administration, dirigée par Pierre BOURRIAUD, notre Directeur général des services. Je remercie également mon cabinet, pleinement mobilisé, 24 h/24, à mes côtés depuis trois ans et mené par son Directeur Jean-Paul SERY et mon Chef de cabinet, Charles COHEN-BOYER.

Ma gratitude également et surtout envers ma famille, envers mon épouse, mes enfants, mes parents, mes amis. J'ai conscience de votre soutien total au quotidien. Je sais ce que je vous dois. Merci du fond du cœur.

Ma gratitude envers les dirigeants de mon entreprise qui m'ont offert cette possibilité d'exercer pleinement mes fonctions et mandats, tout en restant connecté au monde du travail.

Enfin, mon immense gratitude à toi, ma chère Brigitte. En 2008, je siégeais pour la première fois dans cette assemblée, grâce à toi. Neuf années à tes côtés m'ont permis de t'observer, d'apprendre et surtout de saisir cette densité humaine du plus beau des mandats, celui de maire. Une fonction difficile, exaltante, exigeante, mais si passionnante. Merci encore à toi, ma chère Brigitte. Merci pour ta présence, ton écoute, tes précieux conseils, qui font de toi une élue reconnue, respectée, fidèle à tes convictions, à tes valeurs, et déterminée à transmettre ce flambeau de l'engagement.

Mes chers collègues, au moment d'accéder à ma fonction de Maire, je veux aussi saluer mes prédécesseurs, en ayant une pensée particulière pour Pierre REMOND, et tout spécialement pour Françoise de PANAFIEU.

J'aborde ce nouveau mandat avec sérénité, en mesurant la responsabilité qui est la mienne, qui est la nôtre, dans un contexte singulier de sortie de crises. Je veillerai à préserver la cohérence des travaux, des débats du conseil d'arrondissement dans le respect de chacune et chacun d'entre vous, de la majorité comme de l'opposition. Aux habitants du 17^{ème}, nombreux aujourd'hui ici et qui nous suivent à distance, je leur dis que nous ferons tout pour continuer à améliorer, en concertation avec les services de la Ville de Paris, de la Région Île-de-France, de l'État, de la métropole du Grand Paris, le cadre de vie de nos quartiers.

Chers amis, j'ai le 17^{ème} au cœur, j'y vis, j'y travaille. Je partage avec vous la fierté d'être le maire d'un arrondissement que j'aime servir. Il est si riche de ses diversités, de ses associations, de ses entreprises, de ses commerçants, de tous ceux qui font vivre nos quartiers et les animent. Avec mes adjoints et les conseillers d'arrondissement, nous avons l'ambition de former une majorité de terrain pour changer le quotidien, pour que nos rues soient plus propres, grâce à une augmentation des moyens, des effectifs s'il le faut, qui doivent enfin être gérés en proximité par les maires d'arrondissement. Pour que nos rues soient mieux sécurisées, grâce à une police municipale armée que nous appelons de nos vœux. Pour que nos quartiers respirent mieux, grâce à une végétalisation concertée et à l'aménagement d'espaces verts notamment supplémentaires, grâce à la piétonisation temporaire de certaines rues pour faire respirer certains quartiers dans le respect des riverains. Pour que nos déplacements soient facilités, grâce à la mise en place de pistes cyclables supplémentaires, grâce à l'implantation de bornes de recharge électrique pour les véhicules électriques. Pour un arrondissement accessible enfin, où chacun trouve sa place et mène sa vie à son rythme, quel que soit son âge, où chacun peut s'informer, se cultiver, se dépenser et voir grandir sa famille. Votre quotidien, c'est notre priorité, c'est notre engagement.

Pour réussir, vous pouvez compter sur les forces vives du 17^{ème} arrondissement. Seuls, les élus ne peuvent rien. Sans concertation, sans consultation, notre mission est vaine. Nous nous appuyerons pour cela sur le travail mené dans les conseils consultatifs de quartier, dont je remercie les membres qui fournissent un travail de qualité qui bénéficie au plus grand nombre.

Chers amis, vous le constatez, le 17^{ème} arrondissement se transforme et évolue vers un pôle d'attractivité métropolitain, bientôt desservi par la ligne 14, le RER E ou encore le tramway qui sera prolongé pour se connecter Porte Maillot. Les Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 laisseront une empreinte dans le 17^{ème} arrondissement, qui accueillera à Max Rousié un centre d'entraînement olympique, formidable vecteur de cohésion et de stimulation autour des valeurs cardinales véhiculées par le sport.

Oui, le 17^{ème} se réinvente, innove, tout en conservant son patrimoine historique. Mon action sera guidée par cette volonté de faire du 17^{ème} arrondissement un arrondissement attractif. Pendant six années, nous porterons un projet clair. Mais soyons honnêtes, nous ne réussirons pas tout. Le mandat de maire est celui de l'humilité et de l'écoute. Le mandat de maire, c'est celui de la remise en question, de la réflexion. Ensemble, nous voulons consolider les bases d'un 17^{ème} toujours plus généreux, et nous aurons beaucoup de travail. La crise que nous traversons a révélé une solidarité puissante entre les habitants des différents quartiers, et avec le concours de la Mairie du 17^{ème}. Je suis fier d'être le maire du 17^{ème} arrondissement, fier de savoir que, dans nos quartiers, aux Epinettes, Batignolles, Ternes, à la Plaine Monceau, certains prennent soin de leurs aînés et s'assurent que rien ne leur manque avant de penser à leurs propres besoins. Fier de pouvoir compter sur la vigilance de nos gardiens d'immeuble, de nos professionnels de santé, de nos commerçants, de nos kiosquiers. Fier d'accompagner ces associations, ces paroisses, ces communautés qui viennent en aide aux plus démunis, aux femmes isolées. Ces gisements de générosité, nous allons les soutenir en accompagnant le civisme qu'il nous faut davantage développer, un peu plus chaque jour. Etre maire, c'est être le maire de tous, de tous les quartiers. C'est répondre, même lorsqu'on n'est pas directement responsable. C'est aussi faire preuve de pragmatisme et ne pas se murer aveuglément dans un dogmatisme de principe. Nous voulons tous vivre dans une ville plus respirable, mais nous voulons aussi tous d'une ville qui n'oppose pas les piétons aux trottinettes et les vélos aux piétons.

Je place le respect de notre environnement et de la nature au cœur de toutes nos actions. À la densification de nos quartiers, nous préférons toujours la création d'espaces verts dont on a besoin pour respirer dans un contexte de réchauffement climatique. Voilà pourquoi nous prolongerons la promenade Pereire jusqu'à la porte Maillot, nous lancerons des chantiers de requalification urbains du secteur Courcelles Champerret, tout en accompagnant la fin de l'opération Clichy-Batignolles à l'horizon 2023. La Mairie verra sa façade végétalisée avec un haut niveau de performance énergétique. Tous ces projets ne verront le jour que grâce à un travail conjoint que nous menons avec les agents du service public que je vous invite à applaudir. Ce travail se fera conjointement avec la participation citoyenne qui aura toute sa place dans les projets, dans les concertations. À nous d'être à la hauteur, d'être au service des habitants.

Je serai un maire rassembleur au service du bien commun. Henri Bergson disait : « L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire ». J'ai besoin de vous. Ensemble, construisons le 17^{ème} de demain. Je vous remercie.

Je prends ainsi la présidence du Conseil. Je donne à la parole à Karen TAIEB, qui souhaite s'exprimer.

Mme TAIEB : Merci et bonjour à tous. D'abord, toutes mes félicitations à toi, cher Geoffroy, maire du 17^{ème} arrondissement. Ce jeune arrondissement, finalement, puisqu'il est né en 1860, – et là je prends ma casquette d'adjointe en charge du patrimoine à Paris – cet arrondissement fut créé par la jonction entre une partie de Neuilly et une partie de Clichy. D'ailleurs, lorsque j'ai commencé à faire cette campagne, je me suis dit que l'important était de réunir ces deux 17^{ème} qui étaient séparés. Je sais que tout le monde ici, Madame la députée, Madame la sénatrice, chers collègues, conseillers de Paris et conseillers d'arrondissement, vous avez à cœur aussi, je l'espère, de réunir plus que jamais ces deux 17^{ème}. Très souvent, lors de notre très belle campagne, on a remarqué qu'il y avait aussi un bout de la ville, une partie du 17^{ème} qui était souvent oubliée. J'espère que nous ferons en sorte, durant cette mandature, d'associer pleinement celles et ceux qui se sentent un peu à l'écart.

Merci aussi aux 11 217 habitantes et habitants qui nous ont fait confiance à nous, le groupe d'opposition, union de la gauche qui réunit à la fois Paris en commun et les Écologistes de Paris. D'ailleurs, notre groupe prendra ce nom : Paris 17 en commun et les Écologistes de Paris, et réunira des élus du Parti socialiste, de Génération-S, d'Europe Écologie Les Verts et de la société civile dont je fais partie.

Je vis dans le 17^{ème} depuis 17 ans. Je ne viens pas en parachute, même si c'est très écologique. Je préfère donc faire taire d'emblée tout ce qui m'a été dit durant la campagne. Je suis très heureuse d'être élue dans le 17^{ème} arrondissement où je vis depuis longtemps et où mes enfants ont fréquenté le collège Ronsard et le lycée Carnot. Il est très important aussi d'avoir été élue ailleurs que dans cet arrondissement, car je pourrai peut-être apporter une expertise et une expérience nouvelles. Ensemble, nous pourrions travailler en bonne intelligence.

Vous l'avez dit, cher Geoffroy, cette campagne est inédite. Elle a d'abord été très longue et elle a été ponctuée par cette crise sanitaire qui nous a tous touchés. Je veux avoir une pensée pour les victimes du virus et les familles endeuillées. Je veux penser aussi à nos collègues : Alain LE GARREC, élu et candidat pour le centre, et Claude GOASGUEN, qui était un élu dynamique du 16ème arrondissement. Ce moment a été très difficile pour tous, car il nous a conduits à nous arrêter à un moment donné. Cela nous a menés sans doute vers l'humilité. Il est vrai que la fonction de maire nécessite cette humilité, car on ne peut pas tout faire, mais on fait le maximum pour être au rendez-vous avec ceux qui ont besoin de nous et qui attendent beaucoup de nous.

Je veux retenir de cette campagne cette fraternité, ce moment où, à 20h00, tout le monde se retrouvait pour applaudir toutes celles et tous ceux qui ont tout fait pour que la vie et la ville continuent de vivre alors que tout était à l'arrêt. Bien sûr, je remercie pour leur travail remarquable durant cette période les agents de la Ville de Paris et les agents du 17ème arrondissement. C'était remarquable de vous voir toutes et tous dans l'action en permanence. Cette période que nous avons traversée nous a montré l'importance que l'on doit donner à l'humain et à la nature. Chacun ici a dû se dire à un moment donné qu'il fallait que l'on réfléchisse autrement à la ville que nous voulons dessiner ensemble.

Nous voulons plus de solidarité, et cela a été le cas pendant cette période très difficile, avec la distribution des repas aux personnes les plus démunies, avec ces paniers essentiels (paniers de fruits et légumes à 20 €), avec cette aide financière envers ces familles qui n'avaient pas beaucoup d'argent pour pouvoir nourrir correctement leurs enfants et qui ont reçu par la Ville de Paris un chèque de 150 à 200 €. Cette solidarité était nécessaire, et elle doit continuer.

Des avancées ont aussi été menées du point de vue de la lutte contre la pollution. Nous avons vu se créer des « coronapistes », qui en fait permettent à celles et ceux qui empruntent la ligne 13, qui traverse largement notre arrondissement, de pouvoir utiliser le vélo qui est de plus en plus en vue. La lutte contre la pollution est essentielle. On va vers les mois d'été, et la canicule va venir. Il faut toujours avoir à l'esprit que la lutte contre la pollution, c'est surtout une lutte pour notre santé, pour les plus jeunes et pour les plus âgés.

Merci à toutes les habitantes et tous les habitants du 17ème arrondissement qui nous ont fait confiance. Aujourd'hui, nous sommes donc un groupe de six élus, et nous tâcherons d'être une opposition constructive et vigilante, qui tentera de porter la voix de celles et ceux que nous avons rencontrés au long de cette longue campagne. Cela nous a permis, finalement, de rencontrer chacune et chacun dans sa diversité. C'est une nouvelle page qui s'ouvre dans le 17ème, avec d'anciens élus et des nouveaux.

Notre groupe sera à l'écoute et sera aussi dans la proposition. J'espère que nous pourrons vivre cette mandature avec beaucoup d'intelligence et de respect mutuel. J'espère que nous aurons tous à cœur de faire du 17ème arrondissement un arrondissement plus vert, plus solidaire, plus accessible, un 17ème arrondissement pleinement en lien avec la Mairie de Paris, dont je suis également adjointe, et Karim ZIADY étant conseiller délégué au sport, et je sais que le sport est quelque chose de très important dans le 17ème arrondissement.

Je ne veux pas être plus longue, car cette campagne l'a déjà été. Je vous souhaite à tous et à toutes une belle mandature, fructueuse, et au service des Parisiens et des habitants du 17ème arrondissement. Encore une fois, félicitations Cher Geoffroy.

M. BOULARD : Merci Karen pour ces mots. Je vous propose de revenir à l'ordre du jour.

DELIBERATION N° 17-20-36

OBJET : Détermination du nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement (172020009)

M. BOULARD : Je vous propose de fixer le nombre d'adjoints à 12.

Le conseil d'arrondissement ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-25 et L.2511-25-1,

Considérant que le nombre d'adjoints au Maire d'arrondissement ne peut excéder 30% du nombre total des membres du conseil d'arrondissement sans toutefois être inférieur à quatre,
Considérant que la limite de 30% peut être dépassée pour la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du conseil,

Sur la proposition de M. BOULARD, Maire du 17^{ème} arrondissement ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : le nombre d'adjoints au Maire du 17^{ème} arrondissement dans la limite des 30% du nombre total des membres du conseil d'arrondissement est fixé à 9.

Article 2 : le nombre d'adjoints au Maire du 17^{ème} arrondissement chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers dans la limite de 10% de l'effectif global du conseil est fixé à 3.

Article 3 : le nombre total d'adjoints au Maire du 17^{ème} arrondissement est fixé à 12.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants : 29 dont 1 pouvoir écrit

Suffrages exprimés pour : 29

Suffrages exprimés contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION N° 17-20-37

OBJET : Élection des adjoints au Maire d'arrondissement (172020010)

M. BOULARD :

Le conseil d'arrondissement ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-4, L.2122-4-1, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2511-25 et L.2511-25-1,

Vu l'invitation de M. BOULARD, Maire du 17^{ème} arrondissement à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection des adjoints,

Vu la liste de candidature,

DÉLIBÈRE

Article unique : La liste proposée par M. BOULARD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée élue.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 35

Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 6

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 19

Liste proposée par M. BOULARD et composée de :

Alix BOUGERET, 1^{ère} adjointe

Hugues CHARPENTIER

Aline BESSIS

Benjamin MALLO

Agnès TOURY

Christophe LEDRAN

Géraldine ROUAH-ZANGRILLI

Philippe GUERRE

Athénaïs de la MORANDIERE

Atanase PERIFAN

Aurélie ASSOULINE

Scévole de LIVONNIERE

A obtenu : 29 suffrages

M. BOULARD : La Charte de l' élu local vous a été distribuée. Je vous fais lecture de cet extrait :

« L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt, qu'il lui soit personnel, directement ou indirectement, et de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans des affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'ordre délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

C'est une nouveauté, et cela ne fait pas de mal de rappeler tous ces principes importants.

J'invite maintenant à me rejoindre sur scène Brigitte KUSTER, députée de Paris et conseillère de Paris, et Catherine DUMAS, sénatrice de Paris et conseillère de Paris.

Je vais remettre la charte à chacun des adjoints et à chacun des conseillers d'arrondissement leur insigne. J'énoncerai les délégations des adjoints et des conseillers d'arrondissement délégués en désignant aussi les élus en charge d'un quartier. Merci, Monsieur le Directeur général des services, d'appeler les différents élus successivement.

Les élus sont appelés sur scène tour à tour, dans l'ordre suivant :

Alix BOUGERET, conseillère de Paris, première adjointe, en charge de la santé, de la culture et de l'administration générale et des finances, en charge du conseil consultatif de quartier Martin Luther King ;

Hugues CHARPENTIER, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la prévention, de la tranquillité publique, de la politique de la ville, en charge du conseil consultatif de quartier Épinettes-Bessières ;

Aline BESSIS, adjointe au maire, en charge de la famille, de la petite enfance, du handicap et de l'égalité hommes/femmes, ailleurs conseillère métropolitaine ;

Benjamin MALLO, adjoint au maire, en charge des entreprises, de l'emploi, du développement économique, du numérique et de l'urbanisme, en charge du conseil consultatif de quartier Ternes-Maillot ;

Agnès TOURY, adjointe au maire, en charge de l'habitat, des relations avec les bailleurs sociaux et du patrimoine, conseillère métropolitaine ;

Christophe LEDRAN, adjoint au maire, en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités, en charge du conseil consultatif de quartier Pereire-Malesherbes ;

Géraldine ROUAH-ZANGRILLI, adjointe au maire, en charge de l'éducation et des relations avec l'enseignement supérieur ;

Philippe GUERRE, adjoint au maire, en charge des commerces, de l'artisanat, des métiers d'art, de la médiation entre professionnels et habitants, correspondant de défense, en charge du conseil consultatif de quartier La Fourche-Guy Môquet ;

Athénais de la MORANDIERE, adjointe au maire, en charge de la jeunesse et des sports ;

Atanase PERIFAN, adjoint au maire, en charge de la mobilisation solidaire ;

Aurélié ASSOULINE, adjointe au maire, en charge de la transition écologique, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale ;

Scévole de LIVONNIERE, adjoint au maire, en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public ;

Sonia HAZARABEDIAN, conseillère d'arrondissement déléguée à la restauration scolaire, à l'alimentation durable et à l'agriculture urbaine ;

Georgina KOBON-MONNET, conseillère d'arrondissement, déléguée aux nouveaux habitants ;

Michel TERRIOUX, conseiller d'arrondissement, délégué à la politique mémorielle et aux combattants ;

Lourdes FERNANDES, conseillère d'arrondissement ;

Pierre-François LOGEREAU, conseiller d'arrondissement, délégué à la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités ;

Jamila SERFATI, conseillère d'arrondissement déléguée au conseil municipal des jeunes et au dialogue interculturel ;

Théo MICHEL, conseiller d'arrondissement, en charge des relations avec les nouvelles entreprises auprès de Benjamin MALLO ;

Frédéric PECHENARD, conseiller de Paris, en charge du lien Police-Nation ;

Jean-Didier BERTHAULT, conseiller de Paris, en charge des affaires européennes et internationales, des relations avec les syndicats métropolitains, en charge du conseil consultatif de quartier Champerret-Berthier ;

Jacques-Yves BOHBOT, conseiller de Paris, en charge des relations avec les fédérations professionnelles, les instances consulaires et Île-de-France mobilités ;

Hélène JACQUEMONT, conseillère de Paris, en charge des affaires sociales, des séniors, de la prévention, de l'autonomie et de l'inclusion numérique, chargée du conseil consultatif de quartier Courcelles-Wagram ;

Paul HATTE conseiller de Paris, en charge de la communication et de l'économie citoyenne, en charge du conseil consultatif de quartier Batignolles ;

Carline LUBIN-NOEL, conseillère de Paris, chargée de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie circulaire, en charge du conseil consultatif de quartier Legendre Lévis ;

Karen TAIEB, adjointe à la Maire de Paris, conseillère de Paris ;

Karim ZIADY, conseiller de Paris délégué ;

Karina PEREZ, conseillère d'arrondissement ;

Jean-Luc DUMESNIL, conseiller d'arrondissement ;

Mariam MAMAN, conseillère d'arrondissement ;

Fabrice DASSIE, conseiller d'arrondissement.

M. BOULARD : l'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance.

La séance est levée à 15 h45.